

# Le Menhir Libre

bulletin de l'Association Menhirs Libres

Carnac - Octobre 2000 n°19

Dépot légal : septembre 1994 n° 8194



## éditorial

Lorient, le 14 septembre 2000.

Le jeudi 14 septembre 2000, deux propriétaires de terrains concernés par le projet de réaménagement du site mégalithique de Carnac étaient convoqués au tribunal de première instance de Lorient.

En effet, Mme Nozaïc née Huguette Le Bail et Mme Jouneaux née Geneviève Caradec contestent l'évaluation qui leur a été proposée.

Le 17 juin dernier, une reconnaissance avait lieu sur ces terrains.

Étaient présents :

Mme le juge du tribunal, Mr le Commissaire du gouvernement, Mme La greffière, Mme Berson chargée des évaluations en vue d'expropriations, Maître Gloaguen avocat de l'Association "Menhirs Libres", Mr de Kermainguy expert foncier, la Mairie de Carnac représentée par Mr Kerzhero adjoint au maire et Mr Evenno responsable des services techniques, ainsi que les propriétaires précités.

Cette affaire a été jugée au tribunal jeudi 14 septembre. Mme Berson a indiqué que les références fournies par Mr de Kermainguy ne peuvent être retenues, n'étant pas dans les mêmes zones que le POS.

Maître Gloaguen défend les propriétaires qui ne sont pas d'accord avec ces estimations. Il fait valoir que ces terrains ont une valeur plus importante que

celle qui est proposée, en indiquant qu'ils sont clos de murets de pierres sèches. Ajoutons que, contrairement à ce qu'affirme Mme Berson, ces murets font partie intégrante du patrimoine breton tant par leur beauté, mais également par le travail que leur confection, pierre après pierre, a représenté. D'autre part, sur ces terrains ont poussé (et n'ont pas été plantés!) différentes essences d'arbres de valeur. De ce fait, Maître Gloaguen fait remarquer que Mme Nozaïc subit un préjudice car elle ne pourrait racheter à Carnac un terrain équivalent avec la somme proposée.

Plusieurs membres de l'association "Menhirs Libres" avaient tenu à assister à cette audience afin de manifester leur désapprobation. Ce qui les choque profondément, c'est la mainmise de l'état sur des terrains à un prix ridicule pour être transformés en parking ou plantés de bâtiments. Mais le POS ayant été modifié, ces terrains initialement non constructibles pour les particuliers le deviendraient-ils un jour pour l'état ?

Le jugement a été rendu le 9 octobre 2000 :

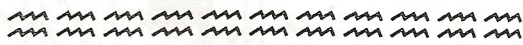
- Les personnes expropriées ont obtenu **plus du triple de la somme proposée** par les pouvoirs publics, ce qui montre bien que l'état sous estime volontairement la valeur des parcelles. La résistance paye !

Menhirs Libres déplore la spoliation des biens ainsi effectuée, mais ne peut qu'inciter, au vu de ce jugement, les



personnes qui seront ultérieurement concernées, à refuser de vendre leur bien.

P.S. : avant de mettre sous presse, nous venons d'apprendre que l'état vient de faire appel...Affaire à suivre...



CARNAC : EXPROPRIATIONS = JECAPITATION



**Infos.....Infos....Infos....Infos...Infos..**

**\* Halte au nouveau virus !**

° Si le printemps est la saison des fleurs, à Carnac, le grillage pousse toute l'année. En effet, de nouveaux grillages tous frais viennent d'être plantés dans les menhirs, pour séparer les différentes communautés de moutons qui y prospèrent. Les rumeurs disent que Mr Couët serait actuellement malade, souffrant de "grillagite aiguë" et de "moutonite chronique". Pourtant, ce n'est pas à lui que nous souhaitons un prompt rétablissement, mais aux menhirs. Les pauvres, en effet, n'avaient jamais été enlaidis à ce point ...

Nouvel été, nouvelles veillées .

Tout d'abord courant juin, innovation : une marche chantée au travers des chemins de la campagne carnacoise . Grands et petits se sont réunis, et nous nous sommes baladés pendant une vingtaine de kms...sous le soleil . Belle idée, et peut-être que l'automne serait une saison idéale pour les ballades, toujours chantées, en forêt...A suivre !

Début juillet, après une journée pendant laquelle le soleil n'a cessé sa partie de cache-cache avec la pluie, la veillée des menhirs a réuni une fois encore les habitués, les mordus, les accros, et a permis à de nombreuses nouvelles personnes de venir s'amuser et s'informer .

Un autre Fest-Noz a également eu lieu fin juillet .

Et,... mystère dans la carrière... Jean Marc Derouen nous a emmenés, petits et grands, au travers des menhirs et dolmens, à la rencontre des korrigans . Lieu magique, et conteur enchanteur .

Puis "clôture" de la saison par le dernier Fest-Noz, fin août . Toutes ces manifestations estivales ont réunis, cette fois encore, plusieurs milliers de personnes.

Merci à tous ceux qui nous ont fait le plaisir de venir ou revenir à ces fêtes . Merci aux musiciens, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont permis à ces fêtes d'être celles que vous appréciez .

Les recettes de cet été seront plus que nécessaires à des frais de justice que nous prévoyons élevés dans les mois à venir. Merci encore à tous .





**Infos.....Infos....Infos....Infos...Infos..**

### **Protestation bucolique ☼ ☼ ☼**

☼ Dimanche 15 octobre, 80 personnes ont repris possession de notre patrimoine commun le temps d'un pique nique au milieu des menhirs, des moutons...et des grillages, le tout sous une surveillance rapprochées, cela va sans dire...

☼ Ce rassemblement s'est déroulé dans un site clos et fut l'occasion de manifester pacifiquement notre désaccord sur la clôture du site...☼☼☼☼

oo

## **Quoi de neuf au pays des droits de l'homme ?**

16 heures . Alors qu'il me reste 30 minutes d'activités avec un groupe d'enfants, une collègue infirmière me demande de descendre au secrétariat : quelqu'un demande à me voir . 30 secondes plus tard, je me trouve face à 3 personnes qui m'exhibent une carte de police . "Nous voudrions vous parler" . Le médecin est absent, son bureau est investi .

En quelques secondes, mon existence bascule .

Mise en examen ? Garde à vue ? "Vous rappelez-vous de l'incendie du belvédère de Carnac ? Nous allons vous emmener à Rennes . Vous avez le droit de demander un médecin, un avocat ..." (et pourquoi pas un corbillard ou un crématorium ?)

Dans l'urgence, ma pensée s'accélère : je vis seul avec ma fille mineure âgée de 17 ans . Leur réponse est automatique : "elle se débrouillera" . Et combien de temps peut durer ce cauchemard ? Nous sommes lundi 2 octobre 2000 ; "au maximum, cela pourrait durer jusqu'au vendredi soir" . Et mon travail ? "Aucune importance" me dit-on .

Le sol se dérobo, je n'existe plus .

Les enfants ne comprennent pas les raisons de mon départ précipité . Je croise mes collègues et leur explique que je vais peut-être revenir vendredi . Je leur dit que je suis pris en otage . Ils savent déjà que c'est la police qui m'emmène mais ont l'air abasourdis . Cela fait un mois que je travaille avec eux . Nous ne nous connaissons que très peu . Ils ignorent le motif de cette arrestation brutale .

Mon véhicule et mon domicile sont perquisitionnés . Mes 3 agresseurs sont des gradés de la SRPJ de Rennes . Bientôt, 4 de leurs collègues les rejoignent devant mon domicile . Ils sont mandatés par un juge anti-terroriste parisien . Même en pleine saison estivale, mon paisible village pourtant tout proche des alignements de menhirs n'a pas du connaître pareille effervescence .

L'interrogatoire, c'est plutôt le côté agréable . Je dois répondre à des questions qui évoquent le contexte dans lequel se sont implantés les premiers grillages, belvédères et archéoscope . Comment se sont créés les associations ? Quelles ont été nos actions, nos propositions, nos buts ? Je crois avoir rejoint la première association en septembre 1990 . Plus tard, au début de Menhirs Libres, j'avais accepté d'être trésorier .

Sur la porte de leur bureau, quelque chose de terrifiant était inscrit : "affaires criminelles" . Quel crime avais-je donc commis ? Mon témoignage tenait en 2 phrases : J'étais invité à diner . Il était peut-être 20 heures et le trajet pour m'y rendre me faisait passer à proximité du belvédère . Je me souvenais avoir vu une épaisse fumée, puis avoir croisé 2 personnes qui regardaient elles-aussi l'argent du contribuable partir en fumée . Et alors ? Depuis 9 ans, nous assistons à une invasion sournoise, à une débauche d'argent pour un projet nébuleux que 87% de la population avait rejeté . Alors, que l'argent soit jeté par la fenêtre ou termine en fumée ?...

Et pourtant, 2 personnes cherchant un téléphone pour appeler les pompiers, telles des Saint-Bernard volant au secours



du Ministère de la clôture et des Monuments Hystériques m'ont vu passer et indiquent dans leur déposition que j'avais l'air satisfait de la situation . Je ne m'en souviens pas, mais cela ne me paraît pas impossible . En empruntant la route de Kerluis, je venais, pour elles, de l'endroit d'où venait la fumée . Leur raisonnement simpliste me transformait déjà en incendiaire . Pour les enquêteurs reprenant un dossier vide depuis 1 1/2, je devenais le coupable idéal ou le "pigeon" du coin .

Ma bonne humeur se gâte quand les policiers me disent, le lundi soir, qu'ils me laissent passer la nuit au sous-sol .

Après une fouille sommaire et le dépôt de chaussures et de ceinture, la porte d'une cellule sordide s'est ouverte . Une forte odeur d'urine s'en dégage . Un banc large de 30 cm est scellé au mur ; ce sera mon seul lit pour la nuit .

Le lendemain matin, après une nuit sans dormir, passée sur un banc partagé avec 2 autres détenus, dans des conditions inacceptables, les questions reprennent . Je suis de très mauvaise humeur et commence par expliquer que la fourrière pour les animaux est certainement préférable aux conditions inhumaines et dédaigneuses de leur sous-sol .

Pendant ces 24 h, je vais passivement manifester ma désapprobation en refusant de manger et de signer les dépositions . A 16 h, le lendemain, un policier m'a donné avec regret de l'argent pour prendre le train de retour . J'étais libre...

Je pense ne rien avoir apporté de nouveau à l'enquête . A Menhirs Libres, nous n'avons jamais été avares de renseignements, bien au contraire . Nous avons choisi la voie légale et non violente pour nous exprimer .

Dans mon milieu professionnel, le médecin responsable du centre accueillant enfants et adolescents, s'est indigné dans un courrier d'une telle pratique policière jugée violente et méprisante .

Tout ce remue-ménage a eut lieu les 2 et 3 octobre 2000, avec un empressement certain . La commission rogatoire n°2 / 99

du juge Thiel en date du 04/10/1999 touchait début octobre à sa durée de validité . Si aucun fait nouveau n'avait été ajouté au dossier, n'aurait-il pas fallu que celui-ci soit classé ? ??? Et cette histoire n'a-t-elle pas été le fait nouveau permettant de garder ce dossier ouvert ???

mon message à ceux qui apercevraient fortuitement un belvédère en feu : notez bien votre emploi du temps et les témoins vous ayant vu ailleurs que près de ce lieu maudit . Ne vous séparez plus, même en été, de votre tenue de montagne avec un oreiller gonflable dans la poche . Vous en aurez peut-être besoin, même 1 an 1/2 après .

Je m'appelle Jean Nicolas, j'ai 46 ans, et j'habite le paisible village du Ménéac . Parce qu'un jour, à Carnac, j'ai vu de la fumée...

Cette histoire est arrivée à un Membre de l'association Menhirs Libres . Nous tenons à signaler que d'autres personnes membres et/ou proches de l'association ont également été interpellées sur leurs lieux de travail, emmenées au commissariat et interrogées pendant plusieurs heures .



Lorsque vous déménagez, n'oubliez pas de nous envoyer votre nouvelle adresse. Merci.



# TV Breizh: Un vrai débat autour des menhirs.

Ca nous change des débats tronqués d'où l'on extrait deux ou trois petites phrases pour étayer une thèse pré-déterminée. TV Breizh a enquêté en Bretagne et en Irlande avant de proposer la parole à tous dans un débat qui constituait le second volet du dossier où les différentes parties avaient le temps de s'exprimer.

Voilà qui gêne bien évidemment et cela a provoqué l'affolement dans le poulailler. Les "Amis de Carnac" s'étaient fait portés malades, la mairie avait vivement déconseillé à son employée Madame RISKINE, conservateur du musée de Carnac, de participer au débat, l'Etat n'a pas trouvé de "soldat courageux" pour faire face à la situation. Monsieur MOHEN avait flairé le vent très tôt et Monsieur COUET s'était desisté au dernier moment. Seuls, "Menhirs Libres" et le Docteur DONNAY Président de "SOS Menhirs" avaient acceptés de s'exprimer librement devant le grand public. Ainsi va la démocratie, et vive la "concertation".

Le débat avait été précédé de reportages où chaque partie s'exprimait: Monsieur l'ancien maire pour nous dire qu'on pouvait "**avoir juridiquement tord, mais sentimentalement raison**", Monsieur J.C PRADO son sentiment de dégoût en circulant devant le zoo. Madame RISKINE que "**c'est le stationnement en un seul endroit qui avait provoqué le problème**", Christian OBLEZ en situant bien les responsabilités de l'Etat dans la dégradation, Emmanuel COUET en reconnaissant que le fait de bousculer trois menhirs à coup de tracteur constituait un "incident" regrettable mais qui arrive dans tous les sites et avec de jolies phrases qualifiant de "**protection des monuments**" ce que "**les gens appellent grillages**". Vulgairement sans doute!

Contrairement à ce que nous expliquait Monsieur l'actuel Maire, le troisième pour encore un moment, la "**synergie**" n'était pas évidente dans les faits. Ses propos sur l'enquête publique témoignaient, s'il en était besoin, du respect porté à la vox populi. Evidemment "**les opposants étaient contre**" disait-il, parlant d'une faible participation alors que chacun sait qu'il y eu plus de 800

contributions de personnes et d'associations, phénomène constituant un record dans ce genre de consultation. Nous retiendrons quand même son hommage à une association "**assez dynamique et percutante**"...

Pour l'une des reporters sans frontières, Françoise BLANCHARD, il semblerait que la peur régnerait dans certains secteurs de l'opinion locale. Ainsi, parlant des commerçants, "**ils refusent de prendre position ouvertement craignant pour leurs relations avec la municipalité**" Mais, hors caméra, "**on n'en trouve plus de contre que de pour**". Ce qui contredit une fois de plus monsieur l'actuel maire peu au courant de l'opinion de ses électeurs.

Que dire du débat sur le plateau en l'absence des "responsables". Les parties présentes étaient contre les expropriations, d'accord pour dire que le projet avait été mal mené depuis sa naissance, que l'éventuelle destruction de la Petite Métairie "**qui fait partie du patrimoine ancien**" selon le Dr DONNAY, laisserait un trou béant, contre témoignage de la vie existante depuis toujours sur le site. Choix contraire à celui fait par les irlandais dans une situation similaire. Accord également sur la nécessité d'une conception globale intégrant le Menec comme Kermario, sur la nécessaire diversité d'approches éclatées et non sur la concentration des visiteurs: "**La centralisation ça ravine et sa pietinne**". Même chose sur l'appréciation totale concernant le "**Charme de Carnac**" à considérer comme un tout.

Une certaine différence entre les deux associations concernant l'accès gratuit indispensable. SOS Menhirs considérant la chose comme acquise, alors que ce qui l'est, c'est uniquement le droit de faire le tour des menhirs derrière leur clôture où encore l'hiver, mais que sauf à y aller à pied de Lorient, Vannes ou Sainte Anne d'Auray il nous faudra bien payer et le parking et la visite et 25 frs (tarif provisoire) pour y entrer l'été.



## *TV Breizh: Un vrai débat autour des menhirs (Suite.)*

Mais une différence de fond: Le Président de "SOS Menhirs" fait confiance. Il ne se sent pas autorisé à critiquer les thèses d'un "scientifique" doté "d'une grande souplesse d'esprit". Il est manifestement "séduit" par le personnage. Pour lui les interprétations du site dépendent des archéologues et des scientifiques, pas des associations, sans doute peuplées de béotiens, dont le rôle consisterait à regarder. Et à payer insistons-nous.

"Moi je fais confiance à l'Etat" dit le Président DONNAY. Menhirs libres non. Comment ferriions-nous confiance à un organisme, théoriquement à notre service, qui, après un siècle de désintéret, c'est soudainement souvenu de sa mission, mais en se rendant complice de la construction de "verrués" géantes comme les ex et actuel belvédères, ou encore le prétendu archéoscope! L'Etat annonçait dans l'enquête publique un seul bâtiment genre grande surface il parle maintenant de 5 de 400 mètres carrés, toujours sans consulter la population qui ignore tout de l'état réel du projet à ce jour.

Les fonctionnaires font leur boulot "**mais ils ont des directives**" dit encore le Président. Tout le problème est là. Monsieur COUET déclare que le projet suppose "**la disparition de toutes traces d'urbanisation récente**". Contradiction: Il y a 2 ans monsieur MOHEN parlait de faire de la Petite Métairie une "Maison des Légendes". Mais si la doctrine à changée, qu'il commence par faire disparaître (légalement) le gros cubitener siège de ses activités.

Pour terminer, nous laisserons la parole à ce paysan irlandais qui déclarait lors du reportage dans son pays: "**Les gens vivent ici depuis 5000 ans, pourquoi ne pas continuer?**" Ca c'est le bon sens paysan qu'on n'apprend pas à l'ENA où l'on ne cultive pas que "**l'intégrité monumentale**". Ou encore ces paroles fortes du Président DONNAY: "**Ce qu'il faut c'est tenir compte de l'Homme et de son coeur**" ou la conclusion de la Présidente MARY: "**Ils veulent prendre ce qu'on a de plus profond en nous**".

**Infos..Infos....Infos....Infos...Infos..**

### Appel aux RMistes et aux SDF de Carnac

\* Suite à l'affaire du commerce frais de Kermario, il apparaît que Mr Couët peut vous faire des offres intéressantes : Emploi commercial, logement de fonction . Ecrire à:

Mr Emmanuel COUET  
Direction Régionale des affaires  
culturelles de Bretagne . Mission Carnac .  
6 rue du Chapitre  
35044 - RENNES CEDEX -  
Tel.: 02.99.29.67.13

LE MENHIR LIBRE

Bulletin de l'association  
Menhirs Libres

La Petite Métairie  
56340 CARNAC

-----  
Dépôt légal : septembre 1994  
n°8194

**Infos.....Infos....Infos....Infos...Infos..**

\* Lettre envoyée à Madame Tasca en mai 2000 toujours sans réponse, nous la réinterrogeons sur ce même sujet le 30 octobre ...A suivre

\* Monsieur Couet innove : dorénavant, il refuse de recevoir des carnacois désireux de s'entretenir sur le projet, en argumentant au téléphone que toutes les informations ont été déjà données lors de l'enquête publique ...



## Donnant - Donnant ?

Naguère, le parking des alignements de Kermario était un fructueux point de vente où fleurissaient vendeurs de glaces, boissons et autres rafraîchissements à touristes . Un arrêté préfectoral de 06.08.1996 y a mis un terme . Motif : pas de commerce sur un terrain de l'état .

Et pourtant, cet été, un nouveau commerce proposant les mêmes produits qu'autrefois s'installa à côté des toilettes du parking de Kermario...

Comment diable cela fut-il possible alors que l'arrêté préfectoral suscite est toujours en vigueur ? Y-aurait-il des lois valables pour certains et pas pour d'autres ?

La réponse est accablante : oui . Et celui qui vient à cette occasion d'injurier l'état de droit n'est autre que Mr Couët, chargé de mission à Carnac et nommé par le Ministère de la Culture en personne .

Comment Mr Couët put-il passer au dessus des lois ? Par la magie d'une "dérogation" accordée au gestionnaire du commerce . Il suffisait d'y penser ! Pourquoi une telle grâce ? Ce gestionnaire serait, aux dires de Mr Couët, un pauvre RMIste à qui il offrirait ainsi l'occasion de se réinsérer socialement . A voir Mr Couët se transformer soudain en humaniste, lui qui se fait fort, par ailleurs, d'exproprier les carnacois refusant le dictât de son projet, on croit rêver...

Eh bien oui, nous rêvons ! Car ce RMIste n'est autre qu'un bon ami de Mme Le Louarn (qui précéda, souvenons-nous, Mr Couët), et bien connu à Kermario pour avoir retourné sa veste en faveur du projet, voici bien longtemps déjà . En outre, ce personnage est logé "aux frais de la princesse" dans une maison rachetée dans le cadre du Menhirland .

Cela ne s'appelle pas de l'humanisme, mais du copinage !

De plus, pour alimenter en électricité le commerce de l'ami de Mr Couët, on n'hésita pas à enterrer les câbles

électriques dans une propriété privée sans aucune autorisation, et surtout sans l'avis du propriétaire . En droit, cela s'appelle violation du droit de propriété et relève de la cour pénale...sauf pour Mr Couët !

Quand au propriétaire de ce commerce, il officie dans l'illégalité la plus totale sous une fausse déclaration à la chambre de commerce de Lorient...et ce, dans la plus totale impunité ! Ce n'est pas tout ! Lors de l'installation de ce commerce, la police vint constater son caractère illégal...et ne fit rien ...

A Menhirs Libres, nous constatons que Mr Couët est coupable de :

1) Mensonge sur la place publique, puisqu'il avait déclaré "pas de commerce sur le terrain de l'état" .

2) Entrave à la concurrence, puisque l'interdiction frappant les commerces privés, que naguère on chassât, n'est toujours pas levée .

3) Copinage, pour le choix d'un employé sans passer par le service normal de l'ANPE ou toute autre forme d'offre à l'emploi .

4) Violation de l'arrêté préfectoral du 06-08-1996 .

5) Violation du droit de propriété .

Nous avons informé les autorités judiciaires et ministérielles de ces scandales depuis juillet 2000 . A ce jour, rien n'a été fait et le commerce est toujours en fonction, Mr Couët aussi !

A l'heure où la France est traversée par une série de scandales politico-financiers, force est de constater que dans la matière, Paris n'a pas le monopole . Pour une fois, la décentralisation fonctionne de façon remarquable ! Les citoyens et les électeurs en prendront certainement acte en temps voulu .

Lorsque Mr Couët fut nommé à Carnac, on nous le présenta, via les médias, comme un homme honnête, intelligent et respectueux ...Après 2 années seulement de pouvoir, de ce portrait angélique, il ne subsiste rien .





**Infos.....Infos....Infos....Infos...Infos..**

**\* Halte au nouveau virus !**

° Si le printemps est la saison des fleurs, à Carnac, le grillage pousse toute l'année. En effet, de nouveaux grillages tous frais viennent d'être plantés dans les menhirs, pour séparer les différentes communautés de moutons qui y prospèrent. Les rumeurs disent que Mr Couët serait actuellement malade, souffrant de "grillagite aiguë" et de "moutonite chronique". Pourtant, ce n'est pas à lui que nous souhaitons un prompt rétablissement, mais aux menhirs. Les pauvres, en effet, n'avaient jamais été enlaidis à ce point ...

**Menhirs Libres ne vit pas que de l'air du temps . Vos abonnements, votre soutien financier et moral nous sont indispensables . Nous remercions toutes les personnes qui nous aident par leur adhésion, leur envoi de timbres ...Merci à tous ceux qui ont renouvelé leur cotisation pour l'année 2000 . pour les autres, il n'est pas encore trop tard...**

✂

## Bulletin d'adhésion à "Menhirs Libres"

**Je désire adhérer à l'association Menhirs Libres**

Adhésion tarif plein.....70 F

Adhésion tarif réduit.....30 F

Achat de.....autocollants x 10f.....F

NOM (en majuscules).....Prénom.....

ADRESSE (en majuscules).....

**Chèque à l'ordre de l'association "Menhirs Libres" - La Petite Métairie - 56340 CARNAC**